



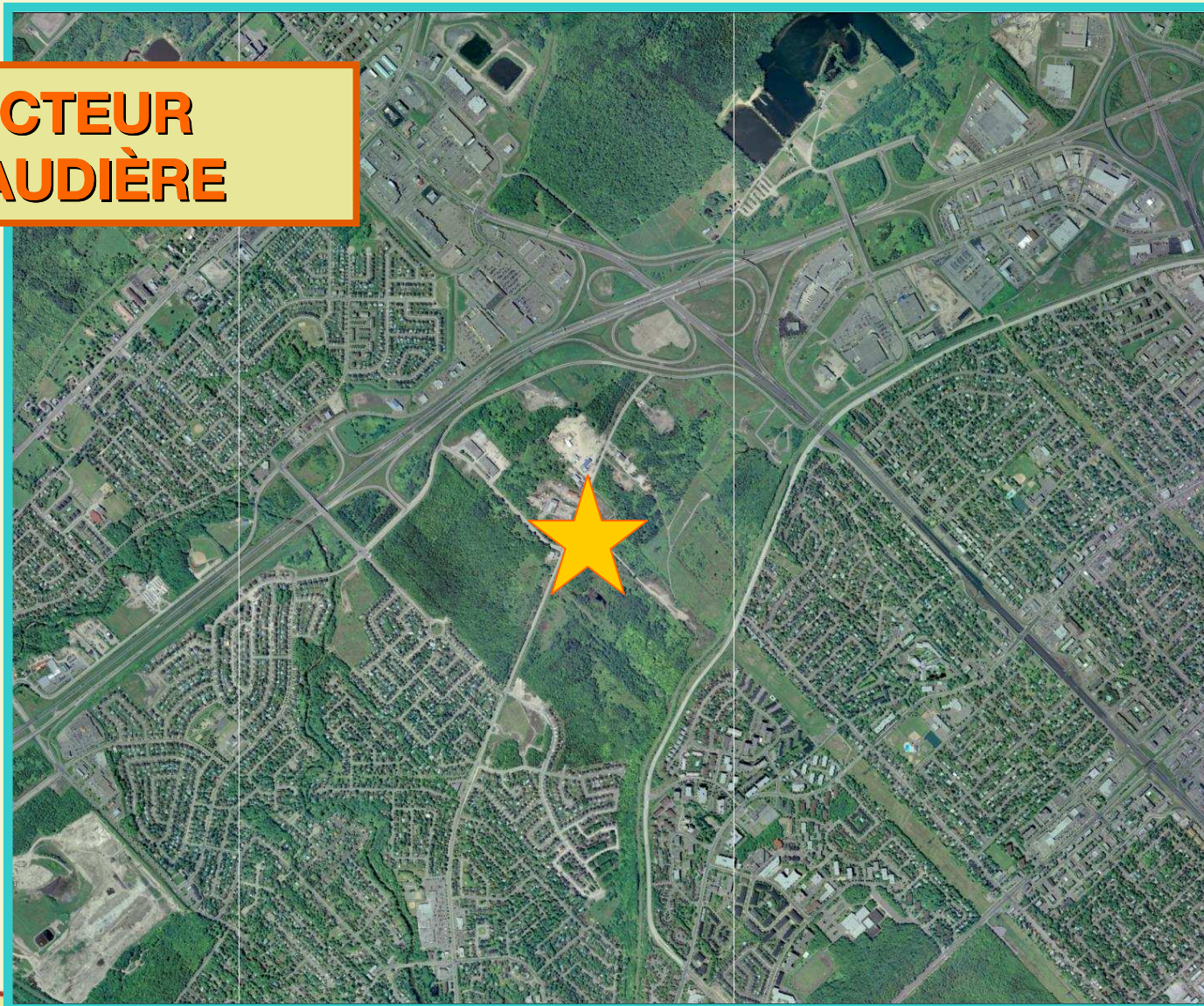
CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR CHAUDIÈRE PHASE 1

Loubna Sefrioui
Conseillère en urbanisme

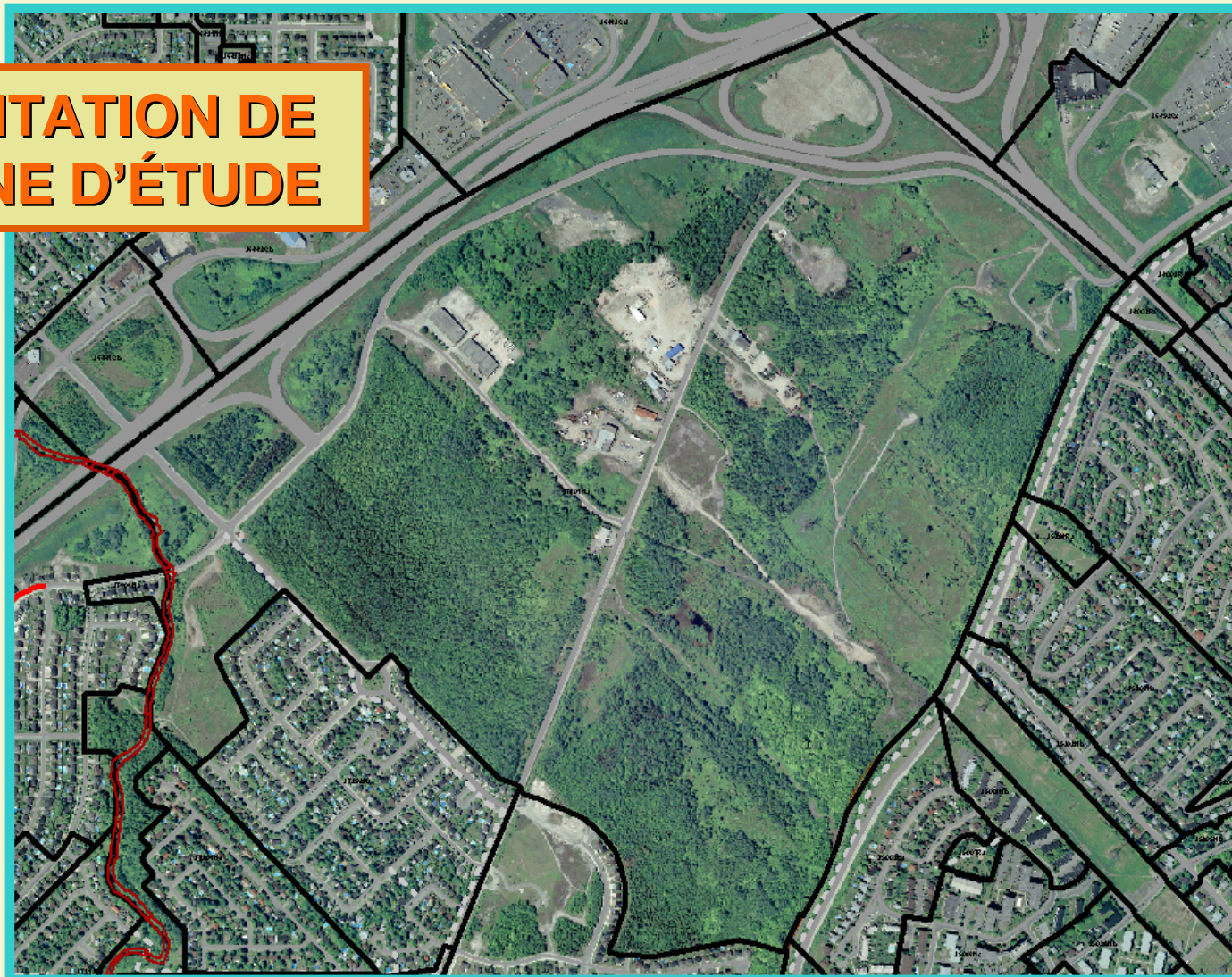
Jean Jobin
Conseiller en design urbain



**SECTEUR
CHAUDIÈRE**



DÉLIMITATION DE LA ZONE D'ÉTUDE



PROLONGEMENT DE LA RUE LOUISE-FISET

Modification au zonage en 2010



PLAN DE LOTISSEMENT PROJETÉ



CONCEPT DE DEVÉVELOPPEMENT



- ❑ Caractéristiques du site
- ❑ Orientations d'aménagements
- ❑ Orientations environnementales
 - ❑ Orientations de transport

□ CARACTÉRISTIQUES DU SITE

- Superficie 165 hectares;
- Localisé à l'intérieur du périmètre d'urbanisation;
- À la rencontre de deux axes routiers majeurs;
- Secteur enclavé complexe à développer;
- Subissant de fortes pressions de développement;
- Présence de milieux humides à préserver.



□ **ORIENTATION D'AMÉNAGEMENT**

1. Permettre le développement harmonieux du secteur en continuité avec les fonctions et les bâtiments existants;
2. Assurer une cohabitation équilibrée entre zones résidentielles et commerciales;
3. Mettre en réseau les différentes zones naturelles sur le site et en périphérie;
4. Assurer une bonne fluidité de la circulation véhiculaire tout en protégeant les zones résidentielles du transit.

□ ORIENTATIONS ENVIRONNEMENTALES



SECTEUR CHAUDIÈRE

INVENTAIRES FLORISTIQUES
ET
RECOMMANDATIONS DE CONSERVATION



Août 2008

CJB Environnement inc.

□ ORIENTATIONS ENVIRONNEMENTALES (suite)

1. Conserver les milieux naturels qui offrent la plus grande valeur et assurer leur pérennité;
2. Conserver des aires continues de milieux naturels et les mettre en réseau;
3. Favoriser l'accessibilité publique aux espaces naturels.

□ ORIENTATIONS EN TRANSPORT

OBJECTIFS : Maintenir une accessibilité viable pour le développement.

CONSTAT : Les 3 portes d'accès au secteur déjà développé sont insuffisantes pour accueillir les déplacements générés par les futurs développements.

RECOMMANDATIONS :

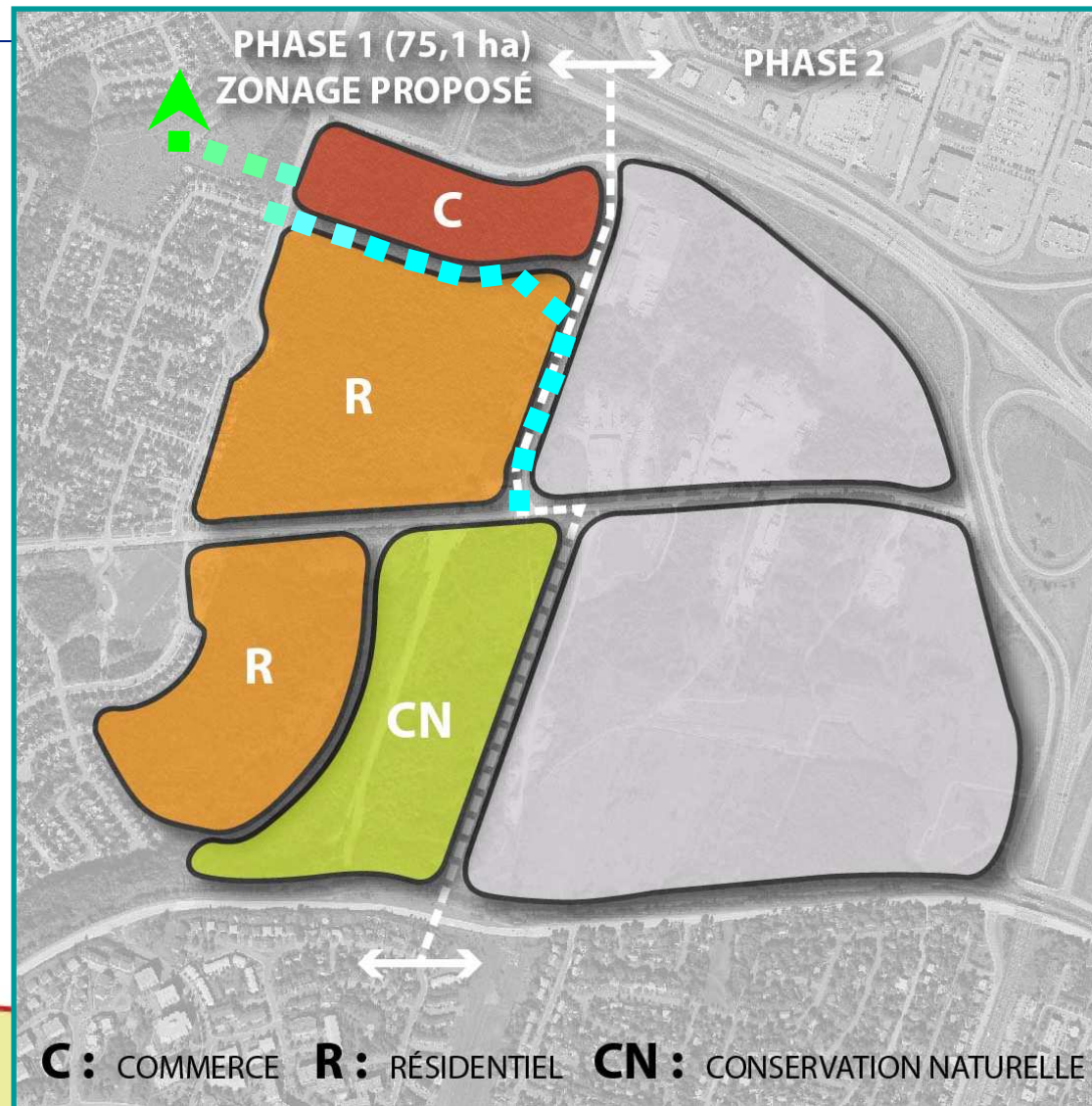
- Nécessité de créer, à moyen terme, au minimum un nouvel accès;
- Maintenir une certaine fluidité de la circulation sur les axes majeurs afin de contenir la circulation de transit;
- Prolonger et interconnecter les axes actuels du réseau cyclable (Chaudière, Blaise-Pascal et Mendel)
- Création d'un parc-o-bus et analyse du potentiel de création d'un nouveau trajet RTC.





CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

concept d'aménagement



PROCHAINE ÉTAPE

Amorcer le processus de modification au zonage:

- 6 juillet : adoption du projet de modification;
- 21 septembre : demande d'opinion au conseil de quartier;
- 11 octobre : consultation publique au conseil d'arrondissement
- 14 novembre : adoption du règlement;
- Entrée en vigueur vers la fin novembre.



QUESTIONS / COMMENTAIRES



MERCI DE VOTRE ATTENTION.